



DIVERSA^{premium}

Assurance complémentaire

Avec DIVERSA^{premium}, exigez le meilleur pour votre santé.

Vous êtes à la recherche d'une offre de prestations plus large et d'une prise en charge des coûts plus généreuse pour vos traitements ambulatoires et stationnaires en Suisse comme à l'étranger? Nous vous recommandons DIVERSA^{premium}.



Des prestations
supplémentaires

Notamment pour les traitements médicaux ambulatoires à l'étranger planifiés



L'opération des
yeux au laser

Une participation aux coûts de la correction durable de la vue par chirurgie réfractive



Une protection
juridique des patients

En cas de litiges avec des fournisseurs de prestations médicales, en dehors de l'Europe également

Assurance complémentaire

DIVERSA^{premium} est la meilleure solution pour les assurés qui ont des exigences élevées en matière de qualité et de sécurité et qui souhaitent des services complets d'excellence.

Traitements et soins	Médicaments non à charge de l'assurance de base enregistrés en Suisse auprès de Swissmedic	75%
	Moyens auxiliaires	50%, max. CHF 2'000
	Vaccinations non à charge de l'assurance de base	90%
	Traitements dentaires ambulatoires: traitements d'orthopédie dentofaciale (correction de malpositions des dents) jusqu'à la 22 ^e année révolue, traitements parodontaux et de troubles de l'articulation temporo-mandibulaire, extraction chirurgicale de dents incluses, extraction avec volet	75%
	Traitements dentaires stationnaires: chirurgie dento-faciale	En division commune d'un hôpital conventionné du canton de résidence
	Chirurgie réfractive non à charge de l'assurance de base ¹ (p.ex. opération des yeux au laser)	50%, max. CHF 600/5 ans
	Cures balnéaires et de convalescence	CHF 50/jour, max. 21 jours/an
	Traitements non à charge de l'assurance de base (p.ex. chirurgie correctrice des oreilles décollées, opérations de stérilisation)	50%, max. CHF 4'000
Pour les familles	Garde d'un enfant malade ou accidenté organisée par CONCORDIA	CHF 50/h, max. CHF 600/an
	Rooming-in (max. 10 nuitées)	CHF 100/nuit
	Chambre familiale en cas d'accouchement ¹ (max. 5 nuitées)	CHF 100/nuit
	Cours sur les urgences chez les enfants en bas âge	50%, max. CHF 200/3 ans
À l'étranger	Opérations de recherche à des fins de sauvetage ou de dégagement ²	Max. CHF 20'000
	Frais de sauvetage et de transport ²	Illimités
	Maladie ou accident ²	Stationnaire: max. 75 jours Ambulatoire: tarif local en vigueur
	Traitement médical ambulatoire planifié ³ (franchise de CHF 1'000)	75%, max. CHF 10'000/an
Autres avantages	Verres de lunettes, lentilles de contact	Jusqu'à 18 ans: CHF 300/an Dès 18 ans: CHF 300/3 ans
	Aide familiale	CHF 50/jour, max. 30 jours/an
	Nuitée à l'hôpital en cas d'intervention ambulatoire	75%, max. CHF 200/an
	Frais de recherche et de sauvetage en Suisse	Max. CHF 25'000
	Frais de transport en Suisse	Illimités
	Indemnité de décès	CHF 1'000
	Protection juridique des patients (sujet de droit: Protekta)	En Europe: max. CHF 500'000 Hors Europe: max. CHF 50'000

¹ Délai de carence d'un an à compter du début de l'assurance

² Uniquement en cas d'urgence: organisation par concordiaMed, notre centrale d'appels d'urgence disponible 24 heures sur 24

³ Sur garantie de paiement préalable

Par «an», on désigne toujours une année civile.

Informations complémentaires sur www.concordia.ch/diversa

Ce prospectus est fourni à titre d'information et constitue une offre sans engagement. Les Conditions générales d'assurance (CGA) des assurances complémentaires des soins et les Conditions complémentaires d'assurance (CCA) DIVERSA de CONCORDIA sont déterminantes.